

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CCAS

Extrait conforme

Session du **1<sup>ER</sup> trimestre 2024**  
Séance du **5 Mars 2024**

L'an deux mille vingt-quatre, le cinq mars à 18h30, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SILLINGY, dûment convoqué le vingt-six février 2024, s'est réuni en session ordinaire au siège de ses séances en Mairie, sous la présidence de Yolande BAUDIN, vice-présidente. .

Nombre de membres en exercice : 15

Secrétaire de séance : Christine PEPIN

	Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yolande BAUDIN	X		
Carole BERNIGAUD	X		
Liliane BORTOLUZZI	X		
Jean Pierre CANDIL	X		
Séverine CARTIER		X	
Mireille CORBET	X		
Alain GIMENEZ	X		
Odile GODDET	X		
Eugénia BRATESCU		X	
Christine PEPIN	X		
Virginie POMMIER	X		
Martine RABEAU	X		
Patrick RAPHOZ		X	
Isabelle RAVIER	X		
Yvan SONNERAT		X	

**Délibération N°2024-04 DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2024**

### LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2312-1, L 2313-1, L 2313-2, L 5211-36, D 2312-3 et D5211-18-1,

VU l'article 107 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (loi NOTRe),

VU l'article 13 de la loi n° 2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022,

VU le rapport sur les orientations budgétaire,

ENTENDU l'exposé de Mme l'Adjointe au maire, déléguée aux finances, selon lequel :

Un débat d'orientation budgétaire (DOB) est obligatoire, avant le vote du budget, dans les communes de plus de 3 500 habitants. Il doit se tenir moins de deux mois avant ce vote, mais ne donne pas lui-même lieu à un vote.

Le D.O.B. a pour objectif de fixer les grandes orientations en matière de fonctionnement et d'investissement au regard de la situation financière de la collectivité, tout en l'inscrivant dans des perspectives plus larges.



Un rapport sur les orientations budgétaires (R.O.B.) servant de base au débat est joint en annexe de la présente délibération. Ce rapport reprend différents éléments de contexte, la présentation de la stratégie financière du CCAS au service de ses habitants et de l'économie locale.

- Il est proposé au Conseil d'Administration :
- De prendre acte de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire 2024 sur la base du rapport annexé à la présente délibération

Le **CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
après en avoir délibéré

Nombre de votants	11
-------------------	----

POUR(S)	CONTRE(S)	ABSTENTION(S)
11	0	0

**ADOPTÉ** cette proposition

Délibéré en séance, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

La Vice-Présidente  
Yolande BAUDIN



Le secrétaire de séance,  
Christine PEPIN



Délibération exécutoire le	12/03/2024
De sa transmission en Préfecture le :	14/03/2024
De sa mise en ligne le :	12/03/2024

